



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU DOUBS

Direction de la Réglementation et
des Collectivités Territoriales

Bureau de la réglementation, des élections
et des enquêtes publiques

ARRETE N° 2014258-0003
fixant les listes des candidats définitivement enregistrées
pour les élections sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014

Le Préfet,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral, notamment ses articles LO 128 à LO 136-3 fixant la liste des inéligibilités au mandat de sénateur, ses articles LO 274 et suivants relatifs à l'élection des sénateurs des départements et ses articles R.150 et suivants relatifs aux déclarations de candidatures ;

VU la loi organique n° 2011-412 du 14 avril 2011 relative à l'élection des députés et sénateurs ;

VU la loi n° 2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs ;

VU le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU la circulaire n° NOR/INTA/1411886C du 2 juin 2014 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU la circulaire n° NOR/NTA/1415638C du 15 juillet 2014 relative à l'organisation des élections sénatoriales du 28 septembre 2014 ;

Considérant les déclarations de candidatures déposées à la préfecture du lundi 8 septembre 2014 au vendredi 12 septembre 2014 à 18 h ;

Considérant les déclarations de mandataires financiers effectuées par les candidats têtes de listes ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Les listes qui figurent en annexe du présent arrêté sont définitivement enregistrées à l'issue des déclarations de candidatures en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 28 septembre 2014 de 9 h à 15 h au Palais de Justice de Besançon.

Les listes de candidats figurent dans l'ordre d'enregistrement des candidatures.

Article 2 : Aux termes de l'article L 300 du code électoral, le retrait d'une liste ne peut plus intervenir en raison de l'expiration du délai prévu pour le dépôt des déclarations de candidatures, fixé au vendredi 12 septembre 2014 à 18 h.

En cas de décès de l'un des candidats au cours de la campagne électorale, les autres candidats de la liste auront le droit de le remplacer jusqu'à la veille de l'ouverture du scrutin par un nouveau candidat au rang qui leur conviendra.

Article 3 : Exécution du présent arrêté

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs et le Président du Tribunal de Grande Instance, président du bureau du collège électoral, sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont copie sera affichée au panneau d'affichage de la Préfecture du Doubs, publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Doubs et transmis aux membres du collège électoral et aux Sous-Préfets de Montbéliard et de Pontarlier.

Article 4 : Voies de recours

Le présent arrêté est susceptible d'être contesté par les voies de recours suivantes :

- un recours gracieux motivé peut être adressé au Préfet,
- un recours hiérarchique peut être introduit auprès de Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
- un recours contentieux peut être formé devant le tribunal administratif de Besançon.

Besançon, le 15 SEP. 2014

Le Préfet,

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Joel MATHURIN

**Listes candidates définitivement enregistrées
dans le cadre des élections sénatoriales du 28 septembre 2014**

Numéro de la liste	Nom de la liste	Rang du candidat	Nom et prénom des candidats
1	Proximité, Efficacité, Solidarité pour le Doubs, ses élus et ses territoires	1	M. LONGEOT Jean-François
		2	M ^{me} JACQUEMET Annick
		3	M. SIMON Pierre
		4	M ^{me} ATAR Nathalie
		5	M. BARTHOD Pascal
2	Bleu Marine pour nos Villes et nos Villages	1	M. RICCIARDETTI Jacques
		2	M ^{me} MOUGIN Patricia
		3	M. SENNERICH Robert
		4	M ^{me} PIOTROWSKI Catherine
		5	M. BOILLOT Roland
3	CROIRE EN NOS TERRITOIRES	1	M. GROSPERRIN Jacques
		2	M ^{me} BOUQUIN Christine
		3	M. KLEIN Didier
		4	M ^{me} ROGEBOZ Florence
		5	M. RETORNAZ Christian
4	Liste Citoyenne de la Gauche Démocratique, Républicaine et Ecologique	1	M. LIME Christophe
		2	M ^{me} BAQUET- CHATEL Françoise
		3	M. FAIVRE Claude
		4	M ^{me} GASSER-BIZE Isabelle
		5	M DUCHEZEAU Pascal
5	PROCHES DE VOUS POUR AGIR	1	M. BOURQUIN Martial
		2	M ^{me} SCHOELLER Marie-Noëlle
		3	M. MARTHEY Arnaud
		4	M ^{me} GROSJEAN Karine
		5	M. GROULT Hervé
6	Préparons l'avenir avec Europe Ecologie Les Verts	1	M. DURAND Eric
		2	M ^{me} POISOT Nathalie
		3	M. LACHAMBRE Bernard
		4	M ^{me} VIGNOT Anne
		5	M. MANDIL François